



Projet DEFI – phase II

Développer et Favoriser les Initiatives des organisations de défense des droits de l'Homme en Afrique Centrale

Termes de référence

Formation-accompagnement « Gestion de projet »

Date limite de soumission des propositions : 08/11/2020

Projet soutenu par



SIGRID
RAUSING
TRUST

1. Présentation d'Agir ensemble pour les droits humains

Agir ensemble pour les droits humains est une organisation non gouvernementale qui s'engage, depuis 1989, pour défendre concrètement les droits et libertés fondamentales à travers des partenariats établis avec des associations locales. Agir ensemble soutient des actions de terrain de défense et de promotion des droits fondamentaux, renforce les capacités des acteurs locaux et vient en aide aux défenseurs des droits de l'Homme en danger. Agir ensemble favorise l'essor et le développement d'associations ou de groupes d'action locaux, qui agissent pour construire une société respectueuse des droits fondamentaux de chaque personne. Agir ensemble appuie ses partenaires en leur apportant directement une aide financière et technique pour la mise en œuvre de leurs actions.

Depuis sa création, Agir ensemble a soutenu environ 300 associations dans plus de 40 pays d'Afrique, Amérique latine, Asie, Europe de l'Est et Proche-Orient. Agir ensemble bénéficie du statut consultatif auprès de l'ONU (ECOSOC) ainsi que du statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples.

2. Présentation du projet DEFI-phase 2

Le projet DEFI – phase 2, lancé en janvier 2018 pour une durée de trois ans, poursuit la 1ère phase du projet (2014-2017). 20 ODDH ont été soutenues par une subvention allant de 5 000 à 10 000 € dans le projet – phase 1. AEDH poursuit son soutien à 60 % des ODDH soutenues dans DEFI – phase 1. L'évaluation finale de la 1ère phase a montré la pertinence du renforcement des capacités des ODDH tout en mettant en valeur l'accompagnement qui suit ces formations et la création d'espaces d'échanges durables entre ODDH.

Ainsi, l'objectif de DEFI – phase 2 est de contribuer à la défense de l'Etat de droit et des valeurs démocratiques, ainsi qu'au respect des droits humains par un soutien à 21 organisations de la société civile dans 4 Etats d'Afrique Centrale : Cameroun, République du Congo, Gabon et République Démocratique du Congo (Provinces de Kinshasa, Nord Kivu et Sud Kivu).

Le montant global de ce projet cofinancé par l'AFD, la Fondation de France, la Fondation Sigrid Rausing Trust, et la Fondation pour les Droits Humains est de 759 668 €.

La seconde phase du projet DEFI entend poursuivre son soutien aux ODDH travaillant dans trois domaines prioritaires :

- 1) la lutte contre la torture, les arrestations arbitraires et détentions abusives
- 2) la promotion de la démocratie et la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques locales
- 3) la lutte contre les discriminations à l'encontre des minorités ethniques et sexuelles

Le projet concerne 21 ODDH « émergentes ou de taille modeste » qui souhaitent renforcer leurs capacités d'action et d'influence. Le projet vise ainsi à contribuer au renforcement structurel des ODDH grâce à un soutien financier ainsi qu'à un accompagnement spécifique combinant formation, appui méthodologique et échanges de bonnes pratiques.

3. Objectifs et résultats attendus de la formation et de l'accompagnement

Agir ensemble recherche un prestataire afin d'assurer une **formation collective et un accompagnement individuel** en gestion de projet pour l'organisation suivante :

BRAINFOREST: L'association est basée à Libreville (Gabon). L'action qu'elle mène dans le cadre du projet DEFI 2 consiste à promouvoir et renforcer les droits des défenseurs de l'environnement dans la gouvernance forestière, ainsi qu'à améliorer leur système de protection. Il vise à renforcer les capacités des OSC locales ainsi qu'à accroître leur participation aux différents processus relatifs au respect des droits humains. Le montant global de ce projet s'élève à 13 500€.

La formation vise à diagnostiquer et renforcer les connaissances et les aptitudes du personnel de cette organisation sur la gestion de projet ainsi que sur la gestion des outils de base du suivi administratif et financier de leurs projets.

Il est particulièrement attendu de la formation qu'elle permette aux participants de :

- Connaître et s'approprier les différentes étapes et spécificités de la gestion de projet
- Réaliser un diagnostic avec une identification des besoins et une définition des stratégies d'action
- Construire un cadre logique en sachant identifier et formuler les objectifs généraux et spécifiques, les résultats attendus, les activités à mettre en œuvre ainsi que les indicateurs de moyens et de résultats
- Rédiger une proposition et un rapport d'exécution narratif et financier de projet à destination des bailleurs de fonds
- Développer et s'approprier les outils de suivi et d'évaluation de projet
- Planifier, mettre en œuvre et suivre un projet à l'aide d'un chronogramme d'activité et du dispositif de suivi-évaluation
- Savoir élaborer des techniques de recherche de financement
- Renforcer leurs connaissances et leur savoir-faire dans la maîtrise des règles de base de la gestion financière

Les projets de terrain mis en œuvre par l'organisation et financés par AEDH dans le cadre du projet DEFI **seront utilisés comme cas pratiques de la formation et seront au centre de la mission d'accompagnement**. Il est ainsi attendu du prestataire qu'il permette aux participants :

- De porter un regard critique sur leurs projets de terrain mis en œuvre jusqu'à présent et d'améliorer la formulation des objectifs généraux et spécifiques, des résultats attendus, des activités à mettre en place ainsi que des indicateurs de moyens et de résultats
- De construire ou d'améliorer le dispositif de suivi-évaluation du projet de terrain ainsi que les outils de collecte de données
- D'être en mesure d'élaborer un budget et un suivi budgétaire simples
- De les accompagner individuellement et collectivement, par un suivi de proximité ou à distance

4. Livrables attendus

Au terme de la formation, un livret pédagogique sera remis à chaque participant. Les supports de la formation, le rapport intermédiaire et le rapport final de la formation seront transmis à AEDH et à chaque participant. Une attention particulière sera apportée par le formateur à l'évaluation des connaissances acquises. A cet effet, une évaluation pré et post-formation sera conduite par le formateur et annexée au rapport d'évaluation. La méthode d'évaluation pré et post-formation sera nécessairement basée sur un test de connaissance qui abordera les points clés de la formation.

5. Modalités de la formation et de l'accompagnement

La prestation s'effectuera en deux temps :

1- La formation de 3 jours se déroulera en décembre 2020 ou janvier 2021 à Libreville, si les mesures sanitaires liées au COVID-19 permettent que la formation se déroule en présentiel. La formation devra avoir un format participatif. En cas de contexte défavorable à la tenue de cette formation en présentiel, il pourrait être envisagé que la formation adopte un autre format. Il reviendra alors au / à la consultant.e d'expliquer sa méthodologie et d'argumenter sa proposition.

2- L'accompagnement se déroulera en trois jours sur une durée maximum de trois mois, en présentiel et/ou à distance. Le format de l'accompagnement sera décidé en concertation entre le consultant formateur et les bénéficiaires.

Lieu de la formation : Libreville

Nombre de participants : 6

Lieux de l'accompagnement : Libreville et / ou à distance

6. Compétences requises / Profil

Consultant senior (5 ans d'expérience minimum)

Connaissance / expertise en gestion de projet, en gestion administrative et financière et en suivi-évaluation

Maîtrise des stratégies de recherche de financement et management des organisations

Bonne connaissance des acteurs de la société civile en Afrique Centrale

Discrétion vis-à-vis des actions des OSC agissant dans un domaine sensible

Adhésion à la défense et protection des droits humains

Pédagogue, diplomate, aisance relationnelle

Due à la crise du COVID-19, les propositions des formateurs locaux seront privilégiées

7. Modalités de réponse

Les prestataires intéressés enverront une proposition constituée des éléments suivants :

- Un CV du consultant et, le cas échéant, d'une présentation de l'organisation dont il dépend
- Une description de la compréhension de la mission
- Un chronogramme de la mission
- Un volet technique qui détaille le contenu de la prestation délivrée, son déroulement et la méthodologie employée
- Un volet financier qui prend en compte, en les détaillant, les coûts liés à la prestation (honoraires, per diem et frais de transport)
- Les disponibilités du consultant durant les mois de novembre 2020 à avril 2021

Le devis ne pourra dépasser le montant total de **5 000 euros TTC** pour l'ensemble de la prestation. Ce budget inclut les frais de transport, de restauration et de séjour, ainsi que les frais de prestation du ou de la consultant(e).

Les propositions sont à adresser par mail aux deux adresses suivantes **au plus tard le 08/11/2020 à 18h (heure de Paris)** sous la référence DEF1 2/AP2/FORMGabon/2020

p.cerdan@aedh.org

assistant@aedh.org